

COMMENT INTÉGRER LA SECTION BINATIONALE BACHIBAC ?

Le BACHIBAC est un double diplôme, Baccalauréat français et Bachillerato espagnol délivré en fin de Terminale, à l'issue des épreuves.

Les sections binationales sont des dispositifs qui s'adressent à des élèves faisant preuve d'un bon potentiel de progression dans la langue vivante de la section.

La section binationale Bachibac est ouverte à l'entrée en classe de seconde, aux élèves de l'académie susceptibles d'atteindre le niveau B1 du CECRL avant l'entrée en classe de première ; dans l'éventualité d'une entrée dans ces sections directement en classe de première, le niveau de langue requis est le niveau B1 du CECRL.

L'évaluation du niveau de langue et de la motivation de l'élève s'appuie sur un dossier composé des éléments suivants :

- les résultats scolaires (bulletins scolaires 4e et 3e) ;
- une lettre de motivation rédigée en espagnol par le candidat;
- l'expérience de la pratique de la langue que peut avoir l'élève (séjours ou stages dans un pays où la langue concernée est pratiquée, échanges organisés ou non, élève bilingue pour raisons familiales, etc.) ;
- les avis motivés de l'enseignant de langue concerné et du professeur principal.

Dossier à télécharger sur l'ENT pour tous les élèves du secteur ET hors secteur.
L'établissement d'origine du candidat envoie le dossier

au lycée d'accueil.

PRÉCISION. IL N'EXISTE PAS D'INTERNAT AU LYCÉE INTERNATIONAL VICTOR HUGO DE COLOMIERS.



COMMENT INTÉGRER LA SECTION EUROPÉENNE ?

Les élèves concernés sont les élèves de 3ème des collèges.

Pour intégrer la Section Européenne "Espagnol" du Lycée Victor Hugo à la rentrée de septembre :

- L'élève de 3ème demande à son professeur principal ou au principal du collège de remplir le dossier de candidature (à télécharger sur le site ENT du Lycée Victor Hugo), en général mois de mars-avril.
- Avoir suivi un enseignement d'Espagnol LVA ou LVB en collège, bilangue ou pas;
- Le collège transmet le dossier complet au lycée. Une commission examine chaque dossier et informe la famille après le conseil de classe de 3ème autorisant le passage en 2nde.



CONTACTEZ-NOUS

Lycée International V. Hugo
33, bd V. Hugo - BP 317 - 31773 COLOMIERS Cedex
Site : <http://victor-hugo-colomiers.entmip.fr>
Courriel : 0312093G@ac-toulouse.fr
Tel : 05 61 15 94 94 Fax : 05 61 30 35 91



LES SECTIONS LINGUISTIQUES "ESPAGNOL"

Victor Hugo

**UN PROJET EUROPÉEN
POUR UNE VOCATION INTERNATIONALE**

LA SECTION BINATIONALE



SPÉCIALITÉ LANGUE LITTÉRATURE ET CIVILISATION ÉTRANGÈRE (LLCE)

LA SECTION EUROPÉENNE



Section Européenne

Les horaires d'enseignement et les épreuves sont :

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Horaire : 4 heures hebdomadaires en 2e et 1e, 5 heures en Terminale;

Épreuve écrite (1) : durée 5 heures (en fin de Terminale).

LANGUE ET LITTÉRATURE

Horaire : 4 heures hebdomadaires;

Épreuve écrite (2) : durée 4 heures (en fin de Terminale);

Epreuve orale : durée 20 mn (+ 20 mn de préparation).

Pour le Baccalauréat

En histoire et géographie et en Langue et littérature, les épreuves communes de contrôle continu de 1e et Terminale sont remplacées par une seule épreuve de contrôle continu qui se déroule en classe de Terminale au début du mois de juin.

La note (/20) de l'épreuve de contrôle continu est affectée d'un coefficient 15 en LVA et en Histoire et Géographie, soit 30 sur un total de 120.

Pour le Baccalauréat

Les élèves doivent obtenir la moyenne aux épreuves de langue.

La moyenne calculée entre la note obtenue aux épreuves de langue et la note obtenue à l'épreuve d'histoire (sur 10) doit être supérieure à 5/10.

(1) Histoire-Géographie : Le programme est spécifique pour la 1e et la terminale en Histoire. En géographie, le programme est celui de tronc commun.

(2) Langue et Littérature : Espagnol LVA : épreuve écrite de 4h, en fin de Terminale. Cette épreuve se divise en deux parties : commentaire de texte (2h) + Essai (2h). L'essai porte sur les 2 œuvres au programme de Terminale.

L'enseignement de spécialité LLCE en espagnol est ouvert au lycée Victor Hugo. Il s'adresse à tous les lycéens souhaitant consolider leur maîtrise de la langue espagnole à un niveau d'utilisateur expérimenté. Il vise à faire acquérir une culture approfondie, une vision riche et nuancée, du monde hispanophone.

En classe de Première, 4h par semaine.

En classe de Terminale, 6h par semaine.

Ces sections valorisent les parcours scolaires linguistiques, favorisent la mobilité au niveau européen, facilitent l'insertion professionnelle et la mobilité, développent une coopération éducative franco-espagnole

UN ASSISTANT DE LANGUE

Un assistant de langue étranger est nommé dans l'établissement pour l'année scolaire. Son rôle est d'aider les professeurs à faire participer les élèves à l'oral dans les classes plus spécialement nombreuses ou de les accueillir dans des groupes réduits où la priorité est donnée à l'expression orale. Cette nomination offre la possibilité à certaines classes d'enrichir leurs connaissances à la fois linguistiques et culturelles par une pratique plus intense de la langue et des échanges authentiques avec un représentant du monde hispanique. L'origine très diverse des assistants permet aux élèves d'entrer en contact avec différents aspects de la culture hispanique.

La Section Européenne Espagnol est une mention spécifique sur le diplôme du Baccalauréat français.

Les épreuves au Baccalauréat pour l'obtention de la Mention Section Européenne Espagnol au Bac sont : Langue : Espagnol LVA ou LVB, obtenir au moins 12/20 sur l'année en contrôle continu;

Histoire-Géographie: obtenir au moins 10/20 à l'épreuve spécifique (en langue espagnole) d'Histoire-Géographie, composée d'une évaluation orale (80% de la note finale) et d'une note de contrôle continu délivrée par les enseignants de LV et de DNL (20%).

Programme académique en Histoire-Géographie, sur la base du programme de tronc commun (enseignement dispensé en langue espagnole).

Les horaires d'enseignement en Section Européenne "Espagnol" au Lycée International V. Hugo de Colomiers, pour tous les niveaux : 1h de langue (en plus de l'horaire normal de LVA ou LVB) et 1h Histoire-Géographie en espagnol (en plus de l'horaire normal d'Histoire-Géographie en français).

Les élèves passent l'épreuve spécifique Section Européenne "Espagnol" en fin de Terminale.

